

Le Parc d'activités de la Verte Rue

Le maintien d'un paysage local grâce aux techniques alternatives

En 2003, la Communauté de Communes Monts de Flandre - Plaine de la Lys (devenue Communauté de Communes de Flandre Intérieure, par fusion, au 1^{er} janvier 2014) a décidé de créer le Parc d'activités de la Verte Rue, zone industrielle où s'allient la gestion des eaux pluviales par les techniques alternatives et le maintien paysager du bocage flamand.

► La conception du projet : des actions « imposées »



La Becque de l'Eyer Straete

Le maintien du réseau hydrographique : Au niveau du Parc d'activités de la Verte Rue, le site était initialement traversé par **un cours d'eau principal** : la Becque de l'Eyer Straete (principal exutoire de la commune de Bailleul pour les eaux pluviales), et de **fossés**.

Lors de la conception du projet, la collectivité a décidé de garder ce cours d'eau et de redessiner les fossés via un système de noues (cf fiche technique n°3).

Un paysage local avec une riche biodiversité : Le maintien du paysage environnant a été le fil conducteur imposé par l'aménageur à la réalisation du projet. En effet, le paysage typique des Flandres a été reconstitué, grâce à la combinaison de zones humides (noues surcreusées), de végétations locales telles que les prairies et roselières, les haies vives, les arbres-tiges représentés par les saules blancs et les frênes ; et d'éléments d'aménagement dont des clôtures en bois. Le maintien de cet environnement a eu pour conséquence **le développement d'une faune et d'une flore** spécifiques inféodées aux milieux humides.

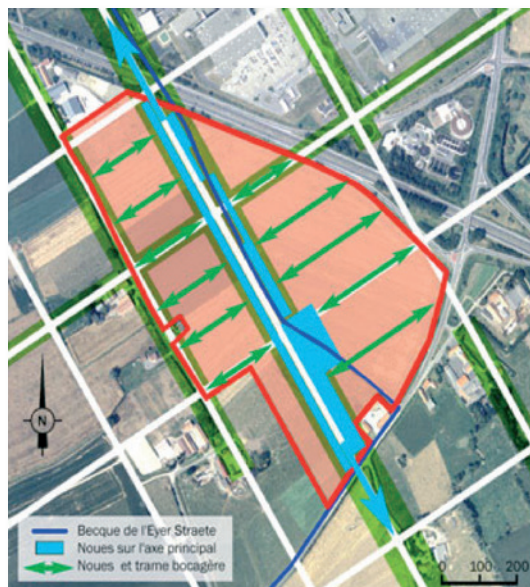


Une haute qualité environnementale : Le Parc d'activités de la Verte Rue est conçu pour être un parc de « Haute Qualité Environnementale ». L'application de cette démarche se fait autour de 4 axes : **les matériaux** (enrobé végétal, pavages naturels, graves recyclées pour les couches de fondation des routes, bois pour la réalisation des cheminements et passerelles...), **la biodiversité** (aménagement de zones humides et d'une végétation locale, gestion différenciée, pratique du mulching afin d'éviter les désherbants...), **l'énergie** (avec la présence d'une installation solaire photovoltaïque alimentant les pompes de relevage et l'éclairage de l'ensemble de la zone) et **la gestion des eaux pluviales**.

Une gestion des eaux pluviales par les techniques alternatives : Au niveau de cette zone d'activités, les eaux pluviales sont gérées grâce à des techniques alternatives.

Cette gestion des eaux pluviales se fait par **un système de noues**, ayant une fonction de rétention et non d'infiltration du fait des conditions géologiques défavorables.

► La gestion des eaux pluviales via un réseau de noues



Le Parc d'activités de la Verte Rue se situe, d'un point de vue géologique, sur un sol riche en argile, d'où une infiltration des eaux difficile.

Afin de pouvoir gérer malgré tout les eaux pluviales de l'ensemble de la zone (25 hectares), aussi bien en domaine public que privé, un système de noues a été mis en place. Il est composé :

- **de noues latérales** : disposées entre les parcelles et perpendiculaires à la Becque de l'Eyer Straete, ces noues sont destinées à recueillir les eaux des parcelles privées, issues des précipitations de temps de retour de cent ans et de les rejeter avec un débit maximum de 2l/s/ha vers les noues centrales.

- **de noues parallèles à la Becque centrale** : cet ensemble permet de gérer les eaux des espaces publics, les eaux de surverse ainsi que les eaux des parcelles non desservies par le premier réseau de noues latérales.



Ce réseau de noues a été dimensionné pour répondre à la conjonction de deux contraintes :

→ une pluie d'une période de retour de 100 ans + une hypothétique crue centennale de la Becque.

Au total, **9 hectares sur 25** ont donc été aménagés pour pouvoir stocker ces eaux pluviales.

Les eaux pluviales en domaine privé :

Au niveau de chaque parcelle privative, l'aménageur a imposé un coefficient d'imperméabilisation de 60 % de la surface totale de la parcelle (les noues, quant à elles, ont été dimensionnées pour répondre à un coefficient de 80 % de surfaces imperméabilisées, soit une sécurité supplémentaire).

Les eaux de toiture des bâtiments sont dirigées vers les noues. Certains parkings (voitures légères) doivent être perméables. Pour les entreprises à fort risque de pollution, un traitement des eaux pluviales sera assuré par des ouvrages adaptés à la pollution générée.

► Des choix bénéfiques

L'aménagement rural du Parc d'activités de la Verte Rue a eu un réel impact sur l'implantation des diverses entreprises. En effet, la commercialisation des sites s'est effectuée rapidement, notamment en raison du cadre agréable de la zone.

Suite à cet impact environnemental positif, une partie du parc, destinée à des activités tertiaires, a été achetée et sera prochainement occupée par un ensemble de bureaux.

De plus, outre l'aspect « industriel » de cette zone, le Parc d'activités est également considéré comme un lieu de promenade par les riverains.

► Les chiffres clés

→ Coût de la mise en œuvre des noues (2003) : **752 000 € HT**

→ Volume d'eaux pluviales à gérer : **20 000 m³**

→ Surface aménagée pour stocker les eaux pluviales : **9 hectares**